

# Conditions Générales Atelier Maître Hiroyuki TANIBATA

Association Bonsaï Shohin  
C/ Guillaume BILLAUD  
9 rue du Temple  
67310 Wasselonne



## 1 – Acceptation des Conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de sa réservation, des conditions particulières énoncées sur ce document et déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales d'engagement régissent les relations contractuelles entre Association Bonsaï Shohin et son client, les deux parties les acceptant sans réserve. Ces conditions générales prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

## 2 – Atelier

L'atelier se déroulera le samedi 14 avril et dimanche 15 avril 2018 avec Maître Hiroyuki TANIBATA (Osaka – Japon) au 1, Avenue des Terreaux 38270 Beaurepaire. Participation à la journée ou au weekend.

## 3 – Prix

La journée : 100 € Le week-end : 180 €

## 4 – Inscription / Réservation

L'inscription se fera :

- Soit à partir du formulaire sur le site Bonsaï Shohin Japan, section « Ecole de bonsaï TANIBATA France-Japon »
- Soit par email à l'adresse suivante : [contact@bonsai-shohin.com](mailto:contact@bonsai-shohin.com)

La réservation sera effective dès réception du paiement.

## 5 – Paiement

Le paiement se fera soit par virement sur le compte numéro : FR7630003024110005020529360 ; soit par chèque à l'ordre de l'Association Bonsaï Shohin et maximum 15 jours après votre inscription. Passé ce délai votre inscription sera annulée. Il sera encaissé dès sa réception. Adresse de paiement : Association Bonsaï Shohin – C/ Xavier LADET – 18 allée des Lavognes 34170 Castelnau le Lez.

## 6 – Annulation

Vous pouvez annuler votre réservation au plus tard le 14 mars 2018 soit un mois avant l'atelier. Passé ce délai aucun remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure (justificatif à fournir). Les remboursements se feront 30 jours après l'atelier.

Date :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Signature :